

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 " " six mois, 14 " "
 " " un an, 25 " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nein).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 12 Novembre 1867

BULLETIN.

Après les discours de MM. Emile Ollivier, Rouher, Lanjuinais, Guéroult et Kerveguen, le Corps législatif a passé à l'ordre du jour sur les interpellations relatives à l'Allemagne et à l'Italie.
Un regrettable incident s'est produit dans la séance de mardi. On trouvera les détails dans notre correspondance.

Depuis avant-hier soir, le télégraphe de Florence est muet. On prétend que la Chambre italienne aurait renouvelé son vœu de « Rome capitale ». Nous ne savons ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette nouvelle et nous nous bornerons à reproduire divers renseignements :

On lit dans la Patrie :

« Des dépêches de Florence nous assurent que, d'après les dispositions particulières que l'on connaît aux principaux membres de la majorité du Parlement, on peut prévoir que l'ordre du jour motivé qui sera adopté à l'issue des interpellations, écartera le renouvellement du vote de 1861 au sujet de Rome. »

D'après un autre journal, la situation prendrait un caractère bien différent :

« Des informations particulières nous apprennent que la chambre des députés de Florence aurait voté de nouveau hier soir le programme « Rome capitale » après une violente discussion. On pense que le cabinet ne pourra tenir devant l'opposition qui prend décidément le dessus. MM. Mordini et Crispi seraient à la tête du mouvement en attendant que Garibaldi en prenne la direction. On s'attend à un mouvement prochain, régulier ou irrégulier, de l'Italie sur Rome. »

D'après une note du Journal de Paris, le général Menabrea avait donné sa démission ce matin à Victor-Emmanuel, et le roi aurait chargé M. Rattazzi de former un cabinet. Ce bruit, ajoute la feuille précitée, nous paraît mériter peu de confiance, car ce que nous connaissons des discussions du parlement italien ne donne

pas lieu de prévoir jusqu'ici un vote défavorable au ministère.

Une correspondance romaine nous apprend qu'à peine a-t-on su dans les rangs de l'armée française que le gouvernement impérial permettait aux soldats de passer dans la légion franco-romaine au service du pape, que 6,000 d'entre-eux se sont offerts. L'on n'en a accepté que 2,500. Elle dit en outre que le gouvernement du St. Père pourra réunir, en cas de danger, une armée de 12,000 hommes bien équipés. Les autres nouvelles extérieures sont sans intérêt.

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix

Paris, 10 décembre.

La séance d'hier du Corps législatif a été véritablement le complément de celle du 5 décembre, car M. Garnier-Pagès et M. E. Ollivier se sont tous deux longuement étendus sur les affaires d'Italie et la question romaine a été remise sur le tapis. MM. Garnier-Pagès et E. Ollivier ont naturellement fait le procès à la politique impériale : l'un a soutenu l'unité italienne, l'autre l'unité allemande. Mais dans cette circonstance encore, c'est la parole du ministre d'Etat qui a eu le plus d'importance. Vis-à-vis de l'Allemagne il a été peu explicite, s'en référant aux actes diplomatiques du cabinet français. Il a montré la conclusion de l'affaire du Luxembourg comme un succès pour notre politique ; sur l'intervue de Salzbourg, il n'a rien dit qui ne nous fût connu, et il s'est borné à répéter qu'elle avait un but pacifique. Mais des projets qui ont pu être étudiés en commun par les deux empereurs à Paris, il n'a pas été parlé et cette réserve même va provoquer des commentaires plutôt défavorables que favorables à la paix. Peut-être sera-t-il réservé à M. de Moustier, par une sorte de revanche, de compléter les explications insuffisantes du ministre d'Etat.

Il paraît en effet impossible que le gouvernement ne fasse pas au moins une allusion à l'extension de la Prusse du côté du Mein. Nous serions très-heureux qu'il fût fait à ce sujet une déclaration aussi catégorique que celle qu'a motivée la question du pouvoir temporel.

M. Rouher est revenu à dessein sur les affaires d'Italie; il a maintenu tout ce qu'il avait dit en faveur du pouvoir temporel de la Papauté, puis il a de nouveau affirmé la volonté de la France d'aider à la prospérité de l'unité italienne. Mais M. Rouher a voulu en outre justifier la politique impériale du reproche de versatilité qui lui a été adressé à propos de la question romaine, et il a cité la lettre écrite par l'Empereur à Victor-Emmanuel après la mort de M. de Cavour, lorsque la France reconnut le royaume d'Italie : dans cette lettre, l'empereur déclare que les troupes françaises seront rappelées de Rome seulement quand la Papauté et l'Italie se seront réconciliées. Ainsi la déclaration de M. le ministre d'Etat, ne serait que la confirmation d'une décision prise depuis plusieurs années.

La discussion continue. M. Lanjuinais prend le premier la parole pour démontrer les inconvénients du gouvernement personnel. Le télégraphe ne nous transmet que d'une manière sommaire l'analyse des débats parlementaires de Florence, et ce que nous en connaissons ne nous apprend absolument rien. Il faut attendre la fin de la discussion qui paraît très-animée.

Quelques-uns de nos journaux s'occupent à épiloguer sur le sens des déclarations du 5 décembre. Le gouvernement, disent quelques-uns, a voulu seulement faire savoir que l'Italie ne s'emparera jamais par la force de l'état romain; mais il n'a pas voulu signifier que jamais Rome ne serait partie de l'Unité italienne, il condamne la violence, mais autorise toujours les moyens moraux. Il nous semble pourtant que la parole du ministre d'Etat est bien claire et sans y chercher autre chose que ce qui est, il faut reconnaître que le gouvernement garantit au Saint-Siège l'intégrité de ses possessions actuelles. C'est parce que c'est bien ainsi qu'il faut l'entendre que la majorité a applaudi avec tant d'enthousiasme et que la France catholique a fait hautement éclater sa joie.

On remarque que M. E. Ollivier a été soutenu par l'approbation et les applaudissements de la gauche, et les applaudissements provoqués par les interruptions de M. Thiers prouvent que la majorité veut toujours ne voir, avant, pendant et après, dans M. E. Ollivier qu'un membre de l'opposition.

Le froid est toujours très-vif à Paris : la Seine chargée de glaçons ; dans beaucoup de chantiers en plein air le travail a dû être suspendu.

CH. CAHOT.

Paris, 11 décembre.

Je réclamerai aujourd'hui la priorité pour l'incident qui s'est produit hier au Corps législatif. Un député, M. de Kerveguen, a lu un article d'une feuille belge d'après lequel cinq des grands journaux de Paris se seraient vendus à M. de Bismarck. L'un pour 600,000 fr., l'autre pour 150,000 etc. etc. Je vous laisse à penser le joli tapage qui a suivi cette dénonciation. MM. les députés-journalistes Guéroult et Havin auxquels elle s'adressait particulièrement, ont jeté feu et flammes et M. Guéroult a été rappelé à l'ordre par le président. Aujourd'hui, toutes les feuilles dites libérales jettent la pierre à M. de Kerveguen...

Tout en reconnaissant combien cet incident est regrettable et combien il jette de considération sur la presse parisienne, je ferai remarquer que l'accusation de la feuille belge citée par M. de Kerveguen, ne s'adresse qu'à certains journaux qui font sonner bien haut leur indépendance, mais qui, en définitive obéissent souvent, à un mot d'ordre... Quoiqu'il en soit, tout le monde approuvera la protestation de M. de Berruyer : « Je n'ai aucun ami à défendre, a dit l'illustre orateur; rien dans cet article ne peut toucher ceux avec lesquels je suis en communauté de sentiments. »

Mais je ne puis pas tolérer que sur un document étranger on porte à cette tribune des dénonciations contre la dignité des écrivains français, contre une presse à laquelle je suis étranger et que je combats tous les jours par moi ou mes amis; mais je ne crois pas qu'il convienne de troubler nos débats par un document étranger, sans autorité qui pourrait amener quelques membres de cette Chambre à apporter des justifications personnelles à cette tribune.

Ces paroles si dignes, rehaussées encore par l'estime qui entoure M. Berruyer, ont été unanimement approuvées par la Chambre. L'incident aura la seule conséquence possible : un tribunal d'honneur se forme, composé de MM. Schneider, Jules Favre et Marie, désignés par MM. Guéroult et Havin. De son côté, M. de Kerveguen devra choisir deux autres membres du Corps législatif pour compléter ce tribunal dont la sentence sera rendue publique.

La discussion sur les affaires d'Allemagne a été médiocrement intéressante hier et la conclusion est loin d'avoir donné à l'opinion la même satisfaction que les débats sur la question romaine. Sur les affaires d'Italie nous savons à quoi nous en tenir et les déclarations du gouvernement ne laissent pour le moment rien à désirer.

Il n'en est pas de même pour les affaires d'Allemagne : M. Rouher n'a fait, le premier jour que s'en référer à des actes officiels antérieurs : d'une entente possible, ou impossible, entre la France et l'Autriche pour combattre les progrès de la Prusse, il n'a pas parlé, et comme je vous l'ai déjà dit, ce silence pourra être interprété dans un sens peu favorable au maintien de la paix. Vous remarquerez, du reste, que l'on évite avec soin dans le monde officiel toute manifestation d'opinion pour ou contre la Prusse. Mais les nouvelles d'Allemagne continuent d'être peu rassurantes : un journal affirme ce soir que tous les officiers prussiens ont reçu des cartes du territoire compris entre Paris et les territoires du Nord et de l'Est.

Le Moniteur du soir annonce que le Conseil des ministres et le conseil privé se sont réunis ce matin à St-Cloud sous la présidence de l'Empereur.

La session paraît devoir être très-longue ; le budget de 1869 ne serait même pas encore envoyé au Conseil d'Etat. La Chambre fixera demain son ordre du jour. Il est bien possible que la loi sur le droit de réunion vienne en discussion avant la loi sur la presse. La loi militaire sera peut-être rapportée cette semaine. Mais ces deux dernières ne pourront être discutées qu'après les vacances de janvier.

Les dépêches de l'Agence sur les débats parlementaires sont très-succinctes et ne nous apprennent rien : nous ne connaissons pas encore le résultat des interpellations qui doivent décider du sort du cabinet Menabrea.

On fait de nouveau courir les bruits d'une dissolution prochaine du Corps législatif.

Point d'événements ici en dehors des débats parlementaires : on parle un peu de la réception d'hier au ministère de l'intérieur dont Mme Pinard a fait les honneurs avec beaucoup de grâce.

L'administration vient définitivement d'interdire la représentation de *Ruy-Blas* à l'Odéon.

Cette nuit, le théâtre de Belleville a été détruit par un incendie.

Ce soir, au Théâtre Lyrique, première représentation de *Cardillac* dont l'auteur, M. Dautresme, a été condamné à plusieurs mois de prison pour voies de fait envers le directeur M. Carvalho.

CH. CAHOT.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX, DU 13 DÉCEMBRE 1867.

— 15 —

LA CHASSE AU RUBAN

CHAPITRE. XII.

LA CARTE.

(Suite — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 11 décembre).

Tout en Louise était grâce et fraîcheur et jeunesse.

Un léger mouvement des deux mains qu'il tenait dans la sienne tira Montbrun de sa rêverie extase.

« Ne me chantez-vous rien ce soir ? dit Montbrun à Louise.

— Il est bien tard, et puis vous connaissez déjà le peu que je sais.

— Je passerais ma vie à vous écouter encore, il me semble toujours vous entendre pour la première fois, tant votre voix est douce et me pénètre profondément.

« Le sommeil de mes nuits dont je vous dois le calme, est tout plein de ces chants dont l'écho reste dans mon cœur; mes rêves sont bercés au bruit de cette musique aérienne; et vous êtes désormais si bien en moi, qu'au milieu de ces songes radieux il me semble qu'en écoutant la main je vais sentir la votre répondre à mon étreinte.

« Louise, vous croyez peut-être m'avoir guéri, reprit Georges; hélas!... je suis plus malade que jamais; cette vie que vous m'avez rendue, je la sens plus en vous qu'en moi... » Et baissant tout à coup sa voix, brisée par une étrange émotion, il ajouta : « S'il me fallait ne plus vous voir, je mourrais.

— Pourquoi vous quitterais-je ? murmura Louise au bout d'un instant; ne suis-je pas seule au monde ?... »

Puis elle alla s'asseoir au piano. Les doigts effilés coururent sur les touches d'ivoire, leur confiant le trouble de son âme : Georges, en écoutant ces flots de tendre harmonie, sentait ses yeux s'emplir de larmes.

Bientôt la gerbe d'étincelles qui pleuvait sous ses doigts se ralentit; après un instant de silence où l'on eût entendu battre leurs cœurs, l'instrument, docile au maître qui lui donnait la vie, dit le préjude de la romance de *Martha*, puis la voix de Louise s'éleva large et touchante.

Je ne sais rien au monde qui puisse impressionner davantage qu'une jeune et belle voix disant les sublimes beautés des grands compositeurs : si l'œil pouvait jamais percer les mystères que l'infini nous nous dérober, ce serait dans un de ces moments d'extase où notre âme s'envole sur les ailes du chant.

« Encore !... » lui dit Montbrun, quand la dernière note se fut évaporée.

Et docile à cette voix dont elle ne s'avouait qu'à demi toute l'autorité, Louise, subissant, sans s'en douter peut-être, le charme de mélancolie répandu autour d'elle, chanta la *Traviata*.

Depuis longtemps les derniers accords avaient cessé que Georges écoutait encore les mille voix qui s'élevaient en lui.

Louise s'était levée, et pour cacher son émotion était allée feuilleter quelques dessins éparés sur le bureau.

Une carte égarée parmi ces dessins frappe ses yeux distraits d'abord, mais qui bientôt s'y attachent agrandis par l'étonnement; enfin de ses lèvres qu'abandonnent déjà les couleurs, un cri s'échappe.

« Qu'est-ce ?... qu'avez-vous ?... s'écrie Montbrun accourant tout ému.

— Cette carte !... cette carte !... d'où vient-elle ? depuis quand l'avez-vous ?

Le regard de Georges interroge la carte que lui tend la jeune fille; la pâleur qui

envahit ses joues prouve combien les émotives que le nom inscrit lui rappelle, ont encore d'empire sur son imagination.

« Ne vous l'ai-je donc pas dit ? répliqua Georges. En effet, oui, je l'avais oubliée là, cachez-la, ou plutôt déchirez bien vite ce dernier monument d'un affreux souvenir.

— Mais parlez donc, ce nom ? demanda Louise.

— C'est celui de ce misérable sauvé par moi. »

Georges se précipite et n'a que le temps de recevoir dans ses bras Louise presque évanouie, mais qui se remet bientôt, grâce aux secours épressés du jeune homme.

En l'apercevant à ses pieds, un sourire reconnaissant que Louise lui envoie vient chasser ses alarmes et payer tous ses soins.

« Alors, monsieur Georges, reprit-elle, en lui montrant la carte qu'elle tenait toujours, il n'y a que quelques jours que vous l'avez ?

— Oui, mais pourquoi ?...

— C'est le propriétaire même de cette carte qui vous l'a remise ?...

— Oui.

— Il vit donc encore !... s'écria-t-elle dans une explosion de joie que Georges ne pouvait comprendre.

— Me direz-vous ?...

— Oh oui ! je veux tout vous confier :

j'ai là trop de bonheur, je ne saurais le garder tout entier.

« Et d'abord, laissez-moi vous dire que de fausses apparences vous ont trompé. Dubois m'a raconté le rapport d'initiales qui, jusqu'à présent, égare votre esprit ! Oh ! s'il m'eût dit le nom que je viens de lire, dès le premier jour je vous aurais bien prouvé que ce P... B... dont parlait le journal ne pouvait être celui que vous avez sauvé... Sauvé !... Vous l'avez sauvé ! Oh ! que disiez-vous donc, monsieur Georges, que parliez-vous de reconnaissance ? C'est moi qui vous dois plus que ma vie, la sienne !... Comment pourrais-je jamais vous dire assez ma gratitude ? »

Georges vainement cherchait à l'arrêter; Louise avait saisi ses deux mains qu'elle couvrait de baisers.

Un peu de jalousie peut-être cherchait à se glisser en lui : il revoyait le visage distingué et jeune encore de celui qu'il avait retiré des flots; mais en contemplant l'expression de joie sainte et grave répandue sur les traits de Louise, il chassa bien vite cette pensée mauvaise, attendant un mot qui vint éclairer ses ténèbres.